



*A*tlas *P*aysager et *P*atrimonial

Ch'live d'images éd pèr ichi

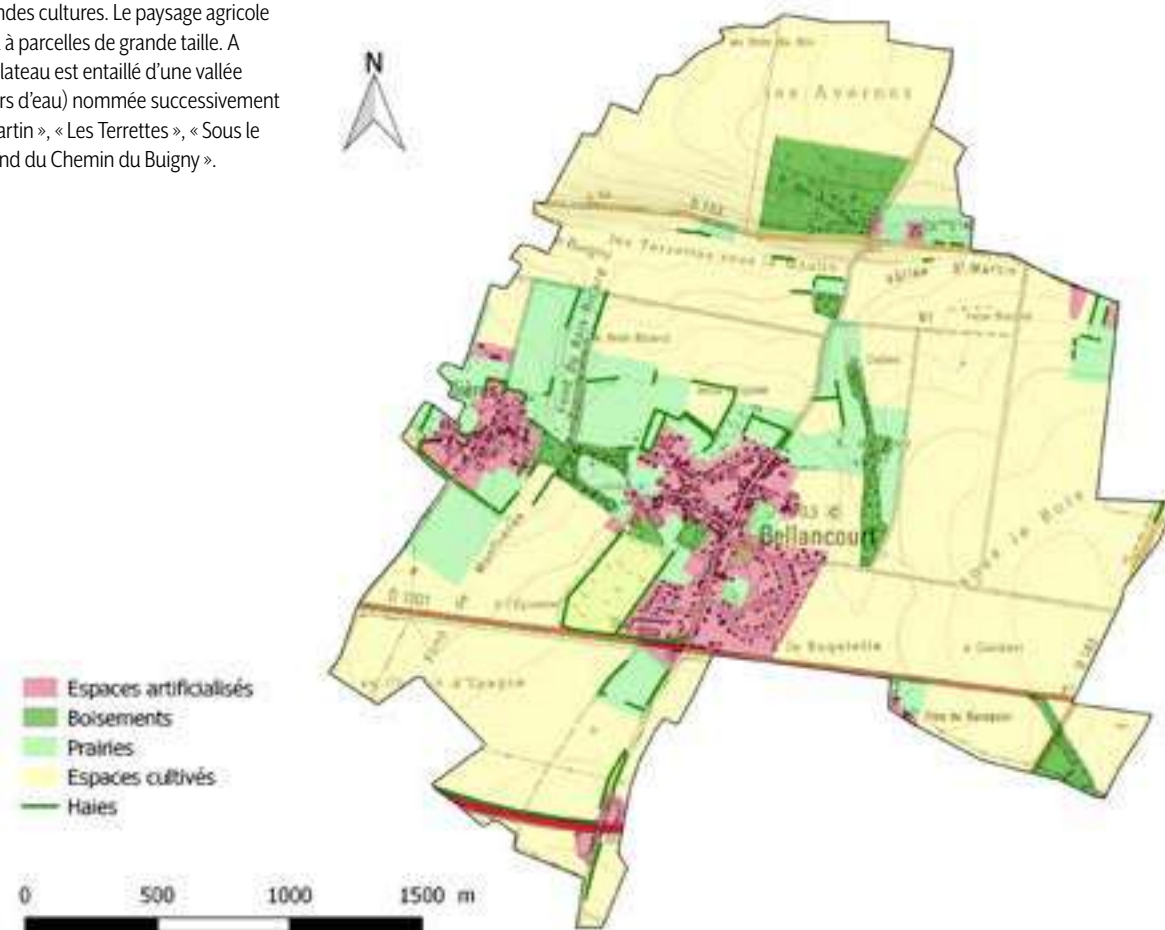
BELLANCOURT

Sommaire

Paysage d'aujourd'hui	p.3
Évolution des paysages	p.6
Flore et faune	P.8
Étymologie et population	p.9
Forme urbaine et patrimoine bâti	p.10
Patrimoine agricole	p.12
Patrimoine religieux	p.13
Fiche patrimoniale : la chapelle Notre-Dame de l'annonciation de Monfrières	p.15
Patrimoine bâti remarquable	p.19
Patrimoine vernaculaire	p.20
Couleurs et matériaux	p.23
Les recommandations paysagères	p.24

Paysage d'aujourd'hui

Bellancourt est une commune située à 5 km à l'Est d'Abbeville. Elle occupe 598 ha sur le plateau du Ponthieu, plateau de craie, recouvert de limon propice aux grandes cultures. Le paysage agricole est un openfield à parcelles de grande taille. A Bellancourt, le plateau est entaillé d'une vallée sèche (sans cours d'eau) nommée successivement « Vallée Saint-Martin », « Les Terrettes », « Sous le Moulin », et « Fond du Chemin du Buigny ».





Le plateau agricole au nord de Bellancourt. Lieu-dit «les Avernoes».



Vue sur le bourg de Bellancourt depuis le cimetière, illustrant la notion de «village-bosquet»

Le «Fond du Bois Ricard» depuis la D153. En arrière-plan, les éoliennes d'Eaucourt-sur-Somme.



Évolution des paysages

Bellancourt est un village courtil. Ce terme désigne un système agricole et paysager hérité du Moyen Âge : le village est entouré d'une double ceinture verte. Les jardins clos de haies derrière les maisons constituaient la première ceinture au Moyen Âge. Cette structure s'est complexifiée au XVIII^{ème} siècle avec l'ajout d'une deuxième ceinture verte : des « plants », pâtures closes de

haies bocagères plantées d'arbres fruitiers. Le réseau de haies était très dense et de nombreux vergers occupaient encore les parcelles en 1939. Avec le remembrement et les changements de pratiques agricoles, les parcelles agricoles ont été agrandies, les haies et les vergers ont diminué au profit des mises en culture ou de l'urbanisation qui s'est étendue au sud et au sud-est. Les haies

relictuelles, associées aux espaces boisés, donnent un aspect verdoyant à ce village. Certaines vues de Bellancourt justifient encore aujourd'hui l'expression de « village bosquet » utilisée par le géographe Albert Demangeon pour désigner les villages de l'ancien Ponthieu.



Carte de Trudaine, Atlas de Trudaine - XVIII^{ème} siècle ; généralité d'Amiens - vol. I Archives Nationales, CP/F/14/8453



IGN 1947



IGN 1980



IGN 2017

Flore et faune

Différentes observations effectuées par des naturalistes nous donnent une première approche de la biodiversité à Bellancourt. Le site internet « Clicnat » répertorie 47 espèces animales : une trentaine d'espèces d'oiseaux parmi lesquels : les Busards cendrés et Saint-Martin inféodés aux champs ouverts ; la Chouette chevêche liée à l'auréole bocagère ; la Chouette effraie ; les Hirondelles rustiques et de fenêtre (qui soulignent l'intérêt du bâti ancien pour abriter les oiseaux). Les chauves-souris du village n'ont pas été étudiées.

Le site internet « Digital 2 » recense plus de 300 espèces végétales, dont seulement 171 sont recensées après 1990. On note ainsi la quasi disparition des espèces messicoles (plantes

présentes parmi les cultures). Cela s'explique soit par une très grande baisse de la qualité du milieu, soit par un trop faible effort de prospection récente. Parmi les espèces végétales récemment observées, les plus notables sont le Chrysanthème des moissons (plante messicole en forte régression dans la région) et quelques plantes des coteaux calcaires ou des vieux murs. Les quelques mares (dans le « Fond du Bois Ricard ») pourraient abriter une faune et une flore typiques de ces milieux, comme des amphibiens et des libellules.

Trois axes de circulation des espèces existent au sein du terroir communal :

- L'axe Nord-Sud est composé d'un corridor arboré qui relie Crécy à la vallée de la Somme,

via les bois de la commune. Cet axe de circulation des espèces forestières mériterait d'être encore mieux souligné par des haies à planter dans les champs.

- L'axe Est-Ouest de la vallée sèche qui passe le long de la D153. Un talus exposé plein sud se situe le long de cet axe. Par endroit le talus peut encore abriter les espèces végétales inhérentes aux pelouses calcaires. Ces espèces pourraient être conservées ou développées par une gestion adaptée du bord de route.
- L'auréole bocagère relictuelle qui entoure partiellement le bourg.



Le Busard Saint-Martin



La Chrysanthème des moissons

Population et histoire

Une implantation gallo-romaine a été observée à Bellancourt : en témoigne une grande villa gallo-romaine orientée vers l'Est, découverte lors de prospections d'archéologie aérienne au sud du village.

Le nom Bellancourt vient du germanique *Bersilindis* (nom féminin) et du bas latin *curtis* (domaine). Cet appellatif « court » est généralement précédé d'un nom de personne germanique. Ce toponyme date du Moyen Âge, intégrant l'apport germanique du VI^{ème} siècle.

Au Moyen Âge, le hameau de Monfières dépendait déjà de Bellancourt. Depuis le XVIII^{ème} siècle la population a doublé. Dans les années 1980, on observe une croissance démographique qui correspond au développement du logement pavillonnaire dans deux lotissements. Bellancourt s'intègre à la périurbanisation autour d'Abbeville.

Évolution de la population

Années	1724	1793	1841	1872	1911	1936	1968	1999	2016
Nombre d'habitants	242	260	491	369	242	247	245	429	514

source : EHESS Cassini, INSEE

Forme urbaine et patrimoine bâti



Cadastré napoléonien de Bellancourt de 1821,
Archives départementales de la Somme, 3PI276



Cadastré napoléonien du hameau de Monflières de 1821,
Archives départementales de la Somme, 3PI276



Localisation du patrimoine bâti de Bellancourt

L'habitat est partagé en deux groupements indépendants : Bellancourt et Monflières. Au cœur de chaque groupement se trouve un édifice religieux, une mare, une place publique. Les granges et les maisons traditionnelles sont alignées sur rue. Quelques maisons bourgeoises sont en retrait de l'alignement. Les extensions urbaines récentes ont modifié la forme urbaine des deux groupements. L'urbanisation de Bellancourt s'est étendue vers le Sud Est et ces nouvelles maisons sont situées en milieu de parcelles.



localisation du patrimoine bâti de Monflières

- Patrimoine public
- Patrimoine agricole
- Patrimoine religieux
- Maison de maître

Patrimoine agricole

La commune de Bellancourt a conservé une importante activité agricole jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle. Les nombreux corps de ferme témoignent de l'importance de l'activité agricole dans la constitution du village. Les granges des exploitations céréalières sont alignées sur la rue. Les portes charrières ouvrent sur la cour intérieure de la ferme. Le logis d'habitation et ses dépendances ferment la cour en retrait de la rue. Ils ont été construits en torchis puis en brique à partir du milieu du XIX^{ème} siècle. Les fermes marquent l'identité locale de la commune et méritent donc d'être préservées.



Grange sur rue, rue de la Croix



La porte charrière, est entièrement intégrée à la grange sur rue, rue de l'église. La « cartrie » abrite les charrettes.

Patrimoine religieux

L'église Saint Martin date des XIV^{ème} et XVI^{ème} siècles et a subi plusieurs modifications. Elle présente des baies (fenêtres) gothiques. Saint-Martin est souvent représenté dans les églises de la région car il fut en garnison au IV^{ème} siècle à Amiens. C'est à la porte de la ville d'Amiens, que cet officier de l'armée romaine rencontra un mendiant un soir d'hiver glacial. Il coupa son manteau pour en donner la moitié à un mendiant. Cet acte célèbre qui le symbolise dans l'art chrétien occidental est représenté par une autre statue à l'intérieur

de l'église. Martin quitta définitivement l'armée romaine quelques années après cet épisode, et fonda le premier monastère gallo-romain près de Poitiers. Il devint évêque de Tours.

A l'intérieur, une statue représentant une Vierge de Pitié, en bois polychrome, date du XVI^{ème} siècle et a été classée au titre des monuments historiques en 1915.

Eglise Saint Martin en 1868, collection Macqueron, BM Abbeville



L'église est au centre de Bellancourt.

Statue de Saint Christophe dans une niche au dessus du portail. La statue est abîmée mais on pouvait observer au début du XX^{ème} siècle que le personnage portait l'enfant Jésus sur ses épaules. L'hagiographie raconte en effet que le Saint a aidé l'enfant Jésus à traverser une rivière tumultueuse.



Patrimoine public

La mairie-école occupe une place centrale dans le bourg de Bellancourt. Le logement de l'instituteur avait été acheté en 1875 par la commune. La mairie et l'école ont été construites en 1877.

Ancienne mairie-école



Ancienne maison des instituteurs



Plan de l'école de garçons, Archives Départementale de la Somme, 99 T 3804 78



Fiche Patrimoniale



La chapelle Notre-Dame de l'Annonciation de Monflières

Histoire

Construite au XII^{ème} siècle, après qu'un berger eut découvert une statue de la Vierge au creux d'un orme à la limite des terroirs de Vauchelles et de Bellancourt, la chapelle Notre-Dame de l'Annonciation de Monflières fut édifée à mi-chemin entre Vauchelles-les-Quesnoy et Bellancourt.

Pour décider de qui aurait la possession de la statue miraculeuse, disputée entre les habitants de Vauchelles et de Monflières, « on plaça la statue sur un char attelé, par un bout, de quatre forts chevaux de Vauchelles, et de l'autre du seul cheval que possédait Bellancourt. Vauchelles était donné gagnant. Mais c'est vers Bellancourt que se déplaça le char. Bellancourt devint donc le gardien de la statue » (Jacques Dulphy). Voilà pourquoi un cheval orne le blason de la commune créé en 2006. Sur ce même blason, le poisson fait référence au blason des abbesses de Bertheaucourt. La chapelle fut bâtie à l'endroit de la découverte de la statue sur une terre qui appartenait à l'abbesse de Bertheaucourt-les-Dames.



Chapelle de Monflières.
Crédits Samuel Crampon

Peinture murale dans la chapelle de Monflières. Elle illustre la façon dont les habitants de Vauchelles et de Bellancourt ont tranché la question de la possession de la statue de la Vierge.



Statue de la Vierge dans le chœur de la chapelle de Monflières. La statue est installée dans une niche décorée en trompe-l'œil et située derrière l'autel



Monflières, intérieur de la chapelle. Carte postale.
Archives départementales de la Somme 8F1 5519

A la fin du XV^{ème} siècle, des habitants d'Abbeville décidèrent de se rendre en pèlerinage chaque année à la chapelle de Monflières pour se protéger contre les épidémies de peste. Cette procession avait lieu le dimanche le plus proche de l'Assomption. La chapelle fut restaurée au XVI^{ème} siècle.

Lors de la procession de l'Assomption qui a lieu chaque année le 15 août, la statue de la Vierge est habillée d'une robe de drap d'or. Il s'agit d'un cadeau de la reine de France, Marie-Antoinette. Sa marchande de modes, Rose Bertin, originaire d'Abbeville, lui avait raconté le miracle de Monflières. La reine fit porter cette robe à Monflières en remerciement de la naissance de sa fille aînée.

Elle a été édifée au XII^{ème} siècle et a été agrandie plusieurs fois. Son aspect actuel est de style néogothique avec un vaste pignon à redents (ou en gradin ou en pas de moineaux). De nombreux ex-voto témoignent de la gratitude des fidèles. La statue en bois de la Vierge et de l'Enfant Jésus est installée dans une niche située derrière l'autel, et décorée en trompe-l'œil.

Située sur la place centrale, la chapelle et les processions sont au cœur de la vie du hameau : lors de la célébration du 15 août, et la procession du 8 décembre, la chapelle est ouverte chaque jour. Les dimanches d'octobre et de mai réunissent les croyants pour une prière mariale. Un petit jardin juxta l'édifice ; on y remarque un calvaire du XVII^{ème} siècle. Comme dans de nombreux villages, une mare se trouvait sur la place où deux cafés accueillaient au XIX^{ème} siècle les pèlerins.



La mare devant la chapelle de Monfières, carte postale ancienne, collection privée



Cadastré napoléonien de 1821, Archives départementales de la Somme, 3PI276.



Auberge à côté de la chapelle de Monfières, carte postale. Archives départementales de la Somme, 8FI3449

Patrimoine bâti remarquable

Plusieurs maisons de maître sont remarquables. Elles font partie du patrimoine local.



Maison de maître rue de l'Eglise. XIX^{ème} siècle. C'est une maison de maître sur deux niveaux et combles. Ici, la pierre calcaire est utilisée comme ornementation sur la façade de briques.

- | | |
|-----------------------|------------|
| 1 Avant-corps latéral | 5 Linteau |
| 2 Fronton | 6 Lucarne |
| 3 Clé | 7 Pilastre |
| 4 Bandeau | 8 Corniche |



Maison de maître rue de la Croix. XIX^{ème} siècle. Elle est construite selon une architecture classique. La propriété était autrefois beaucoup plus grande, au centre d'un vaste domaine agricole.

Petit castel des Sorbiers à Monfliers. Epis et crête de faitage en ferronnerie. Toiture remarquable. Corniche en pierre. Au-dessus de la fenêtre à vitraux du premier étage, se trouvent un fronton en faïence et une horloge au mécanisme intact



- 1 Avant-corps latéral
- 3 Clé
- 4 Bandeau
- 6 Lucarne
- 8 Corniche

Patrimoine vernaculaire

Appelé aussi petit patrimoine, il témoigne des modes de vie passés. Ces éléments constituent aujourd'hui des points de repère dans le paysage et contribuent à l'identité rurale de la commune.

Les calvaires



Croix de commémoration à la sortie du bourg, rue de la Croix

Croix provenant du Carmel d'Abbeville



La mare

Comme souvent dans les villages, la mare et le puit, situés rue de l'Église, ont aujourd'hui disparu. Ils sont visibles sur le cadastre napoléonien de 1821 et furent au centre du paysage bâti de la commune aux XIX^{ème} et début XX^{ème} siècles.



Cadastré napoléonien du hameau de Monftières de 1821, Archives départementales de la Somme, 3P1276

Pigeonnier

Pigeonnier, rue de Pont-Rémy



Carte postale de la rue de l'Église, collection privée. C'est ici que se trouvait la mare.



Couleurs et matériaux

Les fermes traditionnelles étaient construites en pan de bois et torchis à partir de la terre argileuse locale. À partir du XIX^{ème} siècle, la brique se répand grâce à l'industrialisation de sa production et la multiplication des briqueteries. La brique est aussi locale, faite à partir d'argile cuite. La pierre calcaire

est peu utilisée car la craie est gélive (possibilité d'éclatement sous l'action du gel). Les toitures sont en tuiles (pannes picardes pour les tuiles anciennes), ou en ardoise sur les monuments les plus remarquables.



- 1-Pannes picardes
- 2-Mur en silex, brique et pierre
- 3-Brique
- 4-Mur en torchis



Recommandations paysagères et propositions d'actions

La commune possède deux pôles. D'une part, Bellancourt présentant une dynamique d'urbanisation marquée liée à la proximité d'Abbeville ; d'autre part un hameau distinct à l'ouest qui présente un caractère calme et préservé autour de la chapelle de Monflières.

Les enjeux

1. Qualification des entrées de village
2. Réduction des extensions urbaines et du mitage des terres agricoles
3. Valorisation du courtill
4. Valorisation des édifices remarquables et notamment de la chapelle de Monflières
5. Préservation du patrimoine bâti traditionnel des corps de ferme

Recommandations paysagères

Action 1 : Valorisation de la place de la mairie/ école/ église

La mairie, l'église et l'école sont localisées à proximité d'un grand carrefour entre la rue du stade(1) et la rue de l'Eglise (2). La mairie dispose d'un parvis bien identifié mais l'église est directement accolée à la voie publique sans espace de respiration.



Vue aérienne de la place,
source google satellite 2013



Situation existante : La part de la voirie est très large mais le piéton est peu protégé.
L'espace en bordure de l'église mérite une valorisation.

Situation existante : Le passage est très resserré rue du stade, vers l'entrée de l'école : le trottoir très étroit (inférieur à 1,5 m de large) n'est pas aux normes d'accessibilité. Le pincement de la voie de 5,5 mètres permet difficilement de concilier la circulation dans les deux sens (voie de 5 mètres) et un espace piéton (1,5 mètres minimum).



Proposition d'aménagement

Marquer le carrefour grâce à l'aménagement d'une place traversante en pavés (place unitaire). L'objectif est d'une part de mettre en valeur le patrimoine du centre-bourg (mairie, église) et d'autre part de renforcer la sécurité et le confort du piéton en incitant les automobilistes à ralentir.

L'aménagement permet également de rendre plus lisible la hiérarchie des voies et d'élargir le piétonnier très étroit entre la mairie et l'accès à l'école.

L'église peut bénéficier d'un petit parvis et d'un jardin de curé adossé à la nef, celui-ci en lieu et place du délaissé en enrobé présent actuellement.

Images de référence pour l'aménagement de la place :



La voie principale pourrait être pavée de grès afin de réduire la vitesse. Délimitation d'un espace réservé aux piétons protégé par une bordure. Exemple à La Charmée (71)



Création d'un jardin contre la façade de l'église. Exposé plein sud, il possède tous les atouts pour devenir un espace accueillant. Exemple à Chuisnes (28)



L'ensemble de la place est traité avec un matériau unitaire : par exemple des pavés de grès brut sur la route et des pavés taillés pour l'espace piéton. Des bornes protègent l'espace piétons. Exemple à Pontarmé (60)

Mise en œuvre d'un piétonnier plus confortable entre la mairie et l'école

Pour laisser plus de place à l'espace piéton, il y a deux possibilités devant l'étroitesse du passage au niveau de l'église.

1. Création d'un système « d'écluse routière » entre la mairie et l'école rue du Stade.



L'ensemble de la place est traité avec un matériau unitaire : par exemple des pavés de grès brut sur la route et des pavés taillés pour l'espace piéton. Des bornes protègent l'espace piétons. Exemple à Pontarmé (60)



2. création d'un sens unique

Il est à envisager plutôt dans le sens mairie - école afin de limiter les effets d'engorgement à la sortie de l'école.

Les véhicules qui arrivent dans l'autre sens doivent emprunter la rue du stade.

Action 2 : Valorisation du patrimoine bâti. Pédagogie par l'exemple et par des mises en œuvre graduées

Le bâti est d'une bonne qualité architecturale mais ponctuellement dégradé.

Sur les murs de parpaings bruts, un enduit fait de matériaux naturels (chaux, sable, un peu d'argile) sur un projeté ciment donnera un rendu d'imitation torchis et peut améliorer l'aspect global de la rue. Les parpaings peuvent aussi être avantageusement dissimulés par des haies vives d'essences locales. La tôle sur un pignon peut être remplacée par un bardage bois horizontal. Les toitures en fibro-ciment ou bien en tôle méritent d'être « habillées » de peinture.

L'idéal est d'utiliser les matériaux traditionnels pour les rénovations ou les constructions nouvelles. Mais dans un contexte court ou contraint, ces procédés plus simples peuvent être utilisés.



Exemple d'enduit imitation torchis sur un mur en parpaing sur la partie droite du mur. A gauche, au-dessus des briques, il s'agit d'un enduit véritable. La différence est à peine perceptible.



Exemple d'enduit imitation torchis sur l'entièreté d'un mur.



Cet Atlas et l'ensemble de la collection déjà parus sont disponibles gratuitement sur : WWW.BAIEDESOMME3VALLEES.FR

Mentions légales :

Éditeur : Baie de Somme 3 Vallées (Syndicat Mixte) - Immeuble GAROPÔLE, place de la gare 80100 Abbeville
Imprimeur : Imprimerie Carré
Directeur de la Publication : Nicolas Dumont |
Responsable de la rédaction : Marc-Adrien Weyl |
Responsable graphique : Marc-Adrien Weyl |
Textes : Clotilde de Zélicourt, Clément Grafouillère, Xavier Lethève
Réalisation : Clotilde de Zélicourt, Catherine Dupré, Florian Chevalier Marc-Adrien Weyl
Ne peut être vendu | Parution : janvier 2019 |
Tiré à : 200 exp | Tirage sur papier Cyclus
Reproduction soumise à autorisation du Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

Bibliographie : Atlas des paysages de la Somme, DIREN Picardie, 2007. Plan local d'urbanisme de Bellancourt. Histoire de l'Abbeillois rural, G. Devismes, 2013. Archives départementales de la Somme. La Picardie et les régions voisines Artois, Cambrésis, Beauvaisis, P. Dufournet, 1905. Le Ponthieu, G. Bacquet, 1992. Les maisons bourgeoises, CAUE80. Site internet de la commune de Bellancourt, article de Jacques Dulphy.

Crédits : Couverture : nord-image.com, Crédits photos BS3V, Anne-Fleur Sire, S. Crampon, BM Abbeville, B. Koch, Archives départementales de la Somme, IGN, Bocage Agence de paysage.

Remerciements : à la municipalité et aux membres du groupe de travail

Projet
Parc
naturel
régional
Baie de Somme
Picardie Maritime
Une autre vie s'invente ici

Baie de Somme 3 Vallées est le syndicat mixte qui porte le projet de Parc naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime regroupant 137 communes. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, on crée, on entreprend. Le label Parc Naturel Régional pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.

Financeurs

